

Responsable du RPE (H/F) - S/2018/1

Offre n° 0078241231000789

Publiée le 21/05/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie d'ISSOU

MAIRIE D'ISSOU

Lieu de travail : Place Ferdinand Famy, Issou (Yvelines)

Poste à pourvoir le : 01/09/2025

Date limite de candidature : 20/07/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Enfance, famille > Petite enfance

Grade(s) recherché(s) : Educateur de jeunes enfants

Métier(s) : [Éducateur ou éducatrice de jeunes enfants](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps non complet, 28h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité et le management de la Directrice des Services à la Population (DSP), la responsable du Relais Petite Enfance est la référente de la politique petite enfance sur le territoire communal. Elle assure l'information et l'accompagnement de l'accueil familial des Tout Petits et met en œuvre les préconisations édictées par la branche famille de la CAF.

Missions / conditions d'exercice :

Traduire en actions la politique petite enfance communale par la mise en place et l'animation d'un Relais Petite Enfance conventionné avec des communes limitrophes identifiées :

Secteur Administratif :

- Information sur le mode de garde 0/4 ans existant sur le territoire communal et au sein des villes partenaires conventionnées
- Information et accompagnement des parents employeurs sur les droits et devoirs en tant qu'employeur d'un assistant maternel libéral
- Information et accompagnement auprès des assistants maternels en cursus de demande d'agrément ou

exerçant déjà leur métier, y compris leurs droits et devoirs en tant que salarié,

- Être personne ressource pour guider l'élaboration de contrat de travail et les modalités de rupture anticipée ou à termes (calcul du solde de tout compte, droits à congés payés)
- Responsable des bilans d'activités à transmettre au partenaire CAF, de l'élaboration et de la mise en place des préconisations dans le cadre du Contrat R.P.E.
- Participer, faire vivre le travail partenarial avec les institutions œuvrant à l'action sociale à l'enfance (réseau R.P.E. / ASE / PMI)

Secteur Animation :

- Animer les ateliers découverte à destination des enfants gardés par les assistants maternels sollicitant leurs capacités et contribuant à leur développement
- Sur ces temps d'animation, penser leur déroulement pour en faire des temps de professionnalisation des assistants maternels, recherchant leur participation active, en imaginant des activités reproductibles à leur domicile.
- Elaborer, seule ou en partenariat, des réunions et/ou d'actions d'information thématique à destination des parents et/ou des assistants maternels
- Réfléchir et assurer des temps d'animation hors les murs, au sein des communes partenaires conventionnées
- Assurer une veille de formation possible pour les assistants maternels, organiser des temps collectifs de formation, accompagner les temps de formation individuelle
- Proposer des temps festifs réunissant enfants/parents/assistants maternels sous des formes diverses en recherchant la participation du plus grand nombre
- Assurer une médiation de premier niveau entre parents et assistants maternels en cas de conflit, orienter vers les instances compétentes en cas de maintien du désaccord

Missions annexes :

Budgétaires

- Estimer le budget du service dans un objectif d'optimisation des dépenses et suivre l'exécution comptable en lien avec la directrice

Gestion

- Etablir les statistiques d'activité du service R.P.E. pour rendre compte à sa hiérarchie et aux partenaires (CAF et villes conventionnées)

Transversalité

- Réfléchir, proposer des opérations/activités d'interaction avec les autres services communaux contribuant à une continuité éducative (classes maternelles, ALSH, enfance, Maison des jeunes...)

Conditions d'exercice

- Horaires réguliers avec amplitude de 7h15, déplacements extérieurs, adaptation aux situations de terrain.
- Temps de travail 28h (ARTT)
- Permanence le samedi matin en réponse aux rendez-vous avec les parents
- Travail en équipe, disponibilité avec possibilité d'heures supplémentaires à récupérer

Relations fonctionnelles :

- Relations avec les partenaires institutionnels
- Relations transversales avec tous les services de la ville, en particulier au sein de la Directions des Services à la

Population

Profils recherchés :

Formations et qualifications

- Diplôme d'Eduteur de Jeunes Enfants
- Titulaire du permis B indispensable

Compétences professionnelles et techniques

- Sens du service public, discrétion et réserve professionnelles
- Connaissances théoriques et pratiques de domaine de la petite enfance
- Force de proposition, aptitudes à rendre compte, à remonter l'information
- Capacité à identifier des pratiques professionnelles inadaptées d'assistants maternels, les corriger en usant d'une approche d'accompagnement et du respect de la dignité de la personne
- Capacité d'écoute active et constructive
- Organisation, rigueur et disponibilité
- Capacité de prise de parole, d'animation de groupe
- Connaissance de la Fonction Publique Territoriale appréciée

Qualités relationnelles

- Capacité à investir la bonne posture en fonction des publics en contact : adapter son langage, attitude respectueuse, faire preuve d'écoute professionnelle
- Goût du travail en équipe
- Capacité à prendre en compte la parole de l'autre, de favoriser la libre circulation d'échanges

Contact et modalités de candidature

Contact : 0134971919

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation
Monsieur le Maire
Place Ferdinand Famy
78440 ISSOU
4589 habitants

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o078241231000789-responsable-rpe-s-2018-1>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.